

Licence Électronique, électrotechnique, automatique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Électronique, électrotechnique, automatique. 2010, Université Toulouse 3 - Paul Sabatier - UPS. hceres-02035648

HAL Id: hceres-02035648

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035648>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : Toulouse

Établissement : Université Toulouse 3 - Paul Sabatier

Demande n° S3110050990

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Electronique, électrotechnique, automatique

Présentation de la mention

La licence mention Electronique, électrotechnique, automatique (EEA) est une formation (en renouvellement avec modifications mineures) portée par l'UPS. Cette formation comporte deux parcours. L'accès à la 3^{ème} année EAA s'effectue après une première année SFA (Sciences fondamentales et appliquées) en premier semestre et un deuxième semestre SFA (parcours conseillé SPI-EAA), puis une deuxième année (L2) SPI-EAA (année commune aux deux mentions EEA et Sciences pour l'ingénieur - SPI). Un dispositif pédagogique spécifique (3 parcours) est proposé en 3^{ème} année (L3) pour assurer une intégration diversifiée : un parcours fondamental, un parcours de réorientation vers les études longues (REL) et un parcours à distance.

Avis condensé

• Avis global :

Il s'agit d'une formation dans le domaine de l'électronique, électrotechnique et l'automatisme. Elle se décline en trois parcours : un parcours fondamental, un parcours de réorientation vers les études longues (REL) et un parcours à distance. Les modalités d'aide à la réussite et de pilotage sont celles mise en place par l'UPS. L'évaluation des enseignements est organisée à l'échelle de l'Université *via* le Service Universitaire de Pédagogie (SUP) ; il est difficile d'évaluer à quel point les résultats sont pris en compte pour améliorer l'offre de formation.

Le parcours fondamental, plutôt généraliste, est destiné aux étudiants désirant poursuivre en master ou école d'ingénieurs. Le parcours REL est bien adapté aux étudiants issus des BTS ou IUT (génie électrique) qui désireraient poursuivre en master. Le parcours à distance est bien adapté aux étudiants salariés. Le développement de l'usage des TICE permettrait de renforcer ce dispositif.

Les possibilités d'insertion professionnelle après la L3 ne sont pas indiquées. Seul un stage d'observation dans les établissements du secondaire est offert aux étudiants désireux d'intégrer les métiers d'enseignement. Des informations complémentaires sur le devenir des sortants diplômés et non diplômés seraient donc un complément utile.

• Points forts :

- L'organisation générale de la formation.
- Connaissances et dispositifs d'accompagnement des étudiants.
- Le parcours REL pour amener les titulaires d'un bac+2 technologique en master.
- Le parcours à distance en partenariat avec le CNED et trois autres universités françaises.



- Points faibles :
 - Manque d'indicateurs de suivi post L3, dont le devenir des étudiants non diplômés.
 - Manque d'indicateurs sur la réussite en master des étudiants diplômés.
 - Formation très théorique et non professionnalisante.
 - Manque d'actions spécifiques (outre celles menées par l'UPS) pour lutter contre la baisse d'effectifs.

Points faibles identiques à la mention SPI :

- Faible recours aux TICE.
- Peu de possibilités de réorientation hors du parcours SPI/EEA à partir du L2.
- Mobilité internationale.
- Absence d'orientation des étudiants en difficulté vers une licence professionnelle.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :

A la lecture du dossier, il est recommandé de renforcer les actions d'information concernant la mention auprès des lycéens. En outre, il conviendrait aussi de mieux analyser les résultats des passerelles et réorientations et les réussites en masters des étudiants issus de cette mention ainsi que leurs éventuelles insertions professionnelles.

Des précisions sur la mise en place des dispositifs tels que les TICE seraient nécessaires.

Enfin, afin de renforcer la nécessaire ouverture professionnelle de la licence, il serait souhaitable de faire participer des professionnels extérieurs à l'Université aux enseignements et à l'équipe pédagogique.

Avis détaillé

- 1 ● Pilotage de la licence :

Le pilotage de la formation est assuré par une équipe pédagogique dans le cadre d'un dispositif d'encadrement mis en place par l'établissement et ce pour l'ensemble des licences du domaine sciences (directeur d'études par année et par mention de licence, épaulé par un directeur des études adjoint par section de cours, d'un référent pour chaque étudiant pour chaque année). Sur le plan pédagogique, la formation est structurée sur trois ans avec un effort porté sur la progression de l'enseignement qui assure une cohérence de l'enseignement tout au long du parcours et depuis la première année. La mutualisation en L2 et L3 de quelques UE pour les mentions SPI/EAA définit un schéma pédagogique précis.

- 2 ● Projet pédagogique :

Si le projet pédagogique est crédible au regard de l'offre de formation post L3 de l'UPS et l'environnement socioéconomique de la Région toulousaine, les éléments du dossier n'évoquent pas cette assise industrielle de la formation.

- 3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

L'intégration d'un flux diversifié en L3 est assurée par une offre de formation qui se décline en trois parcours : le parcours fondamental (L2 de l'UPS ou DUT), le parcours REL pour des étudiants provenant de BTS et de certains DUT, le parcours à distance pour les étudiants salariés.



4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

L'ouverture vers les masters est prévue, mais aucun indicateur n'est fourni pour apprécier cette poursuite des études. Le dossier manque d'informations sur l'insertion professionnelle des étudiants en L3. Enfin, seul le parcours REL par le biais de l'option « enseignement » offre la possibilité d'un stage d'observation dans les établissements du secondaire.